

Admission à la vérification de compteurs d'énergie thermique et de compteurs d'eau chaude

de 23 avril 2002

En vertu de l'art. 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'art. 10 de l'ordonnance du 17 décembre 1984 sur la qualification des instruments de mesure (ordonnance sur les vérifications), nous avons admis à la vérification les modèles suivants. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie et d'accréditation, 3003 Bern-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

Fabricant: Hydrometer GmbH, Ansbach (D)

Requérant: Hydrometer GmbH, Ansbach (D)



Capteur hydraulique en tant que sous-ensemble d'un compteur d'énergie thermique.

Type: SONO 2500 CT

2^e adjonction

Fabricant: Almess GmbH, Oldenburg (D)

Requérant: Actaris SA, Genève (CH)



Compteur d'énergie thermique complet.

Type: MaXX

Fabricant: M. K. Juchheim GmbH & Co., Fulda (D)

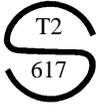
Requérant: JUMO Mess- und Regeltechnik AG, Staefa (CH)



Sondes de température pour compteur d'énergie thermique.

Type: Nadelfühler

Fabricant: M. K. Juchheim GmbH & Co., Fulda (D)
Requérant: JUMO Mess- und Regeltechnik AG, Staefa (CH)
Sondes de température pour compteur d'énergie thermique.
Type: 902425/50, 902435/50



Fabricant: Hydrometer GmbH, Ansbach (D)
Requérant: Hydrometer GmbH, Ansbach (D)
Calculateur de chaleur pour compteurs d'énergie thermique.
Type: INFOCAL 5



1^{re} adjonction

Fabricant: Almess GmbH, Oldenburg (D)
Requérant: Actaris SA, Genève (CH)
Compteur d'énergie thermique complet.
Type: CF-Echo



23 avril 2002

Office fédéral de métrologie et d'accréditation:
Le directeur, Wolfgang Schwitz